

Vos questions / nos réponses

Addiction

Par [Salto](#) Postée le 26/09/2024 15:26

Bonjour J'ai besoin de vos conseils je suis une joueuse compulsive aux jeux de grattage je dépense toute ma paye Demain je sais que je vais gratter quand je n'ai plus d'argent je suis en manque Comment faire pour arrêter Merci beaucoup

Mise en ligne le 30/09/2024

Bonjour,

Il apparaît que nous vous avons déjà répondu lors de votre précédent message.

Pour rappel, il existe des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Il s'agit de dispositifs d'aide spécialisée pour toute pratique addictive dont les jeux d'argent. Médecin addictologue, psychologue, infirmier et travailleurs sociaux soutiennent et accompagnent les personnes dans un cadre individuel, confidentiel et gratuit. N'hésitez pas à les contacter pour prendre rendez-vous.

Vous trouverez ces 3 adresses en bas de réponse.

Par ailleurs, nous vous avions également transmis un lien vers notre site internet pour tenter de limiter le jeu et obtenir quelques pistes de réflexion.

Si vous préférez évoquer votre situation par téléphone, n'hésitez pas à nous contacter pour faire un point sur votre situation, nous serons en mesure de vous apporter des conseils plus précis.

Nos écoutants sont joignables tous les jours de 8h à 2h au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé). Également par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

CSAPA Liberté-Unité de Bourg la Reine

43, boulevard du Maréchal-Joffre
92340 BOURG LA REINE

Tél : 01 42 11 68 60

Site web : www.gh-paulguiraud.fr

Accueil du public : Du Lundi au vendredi 9h30 - 17h30

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous, jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage.

[Voir la fiche détaillée](#)

Centre Baudelaire- Site de Clamart

45 rue Pierre Louvrier
92140 CLAMART

Tél : 01 58 88 33 65

Site web : www.chimene.org

Secrétariat : Mardi et vendredi de 9h30 à 19h - Mercredi et Jeudi de 9h30 à 18h.

Fermeture annuelle : Fermeture annuelle durant l'été : du 25 juillet au 18 aout inclus.

Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes 12-25 ans avec ou sans entourage : sur rendez-vous

[Voir la fiche détaillée](#)